



LaOla :
PREVENTION DES DEPENDANCES
DANS LES CLUBS SPORTIFS

RESUME DE L'EVALUATION INTERMÉDIAIRE

Prof. Katia Horber-Papazian
Nancy Favre, collaboratrice scientifique

Chavannes-près-Renens, le 15 septembre 2002

Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)
Rte de la Maladière 21
CH-1022 Chavannes-près-Renens
Tél : 021 694 06 35 / 021 694 07 32
Fax : 021 694 06 09
E-mail : katia.horber-papazian@idheap.unil.ch

1. CADRE DE L'EVALUATION

1.1 Contexte

LaOla est un programme national mené conjointement par l'Office fédéral de la santé (OFSP), l'Office fédéral du sport (OFSPPO) et Swiss Olympic, elle porte sur la période de juillet 2000 à décembre 2003. Le Centre de compétences en évaluation de l'OFSP a mandaté l'IDHEAP pour une évaluation externe de ce programme. Cette évaluation se déroule parallèlement au programme, elle a démarré en février 2001 et se terminera en décembre 2003. Le présent document est un résumé de l'évaluation intermédiaire qui couvre la période de février 2001 à mai 2002.

Le but de *LaOla* est de lutter contre les dépendances chez les jeunes en thématissant les dangers et autres risques liés aux dépendances et « *d'exploiter de manière efficace, le potentiel préventif que revêt le sport pour une jeunesse en bonne santé* ». Ce programme se fonde sur plusieurs prémisses :

- le club sportif est un lieu idéal pour la promotion de la santé et la prévention des dépendances, il permet d'atteindre les jeunes en dehors du cadre scolaire, c'est également un lieu idéal pour faire des apprentissages et vivre des expériences ;
- les moniteurs sportifs sont très bien placés pour thématiser les dangers et autres risques liés aux dépendances et promouvoir un style de vie sain, ce sont des personnes de référence importantes pour les enfants et les adolescents qui leur sont confiés. C'est la raison pour laquelle l'hypothèse d'intervention est la suivante : les moniteurs sont des vecteurs adéquats pour la prévention des dépendances auprès des jeunes membres de clubs sportifs ;
- Swiss Olympic peut soutenir et encourager les responsables des associations sportives à organiser de manière optimale le travail auprès des jeunes pour promouvoir la santé ;
- l'OFSPPO a les compétences nécessaires pour offrir aux moniteurs des clubs sportifs une formation pertinente au travail de multiplicateurs des messages de prévention et de promotion de la santé ;

LaOla vise ainsi à atteindre les jeunes dans les clubs sportifs, clubs qui représentent pour les programmes-cadres de l'OFSP un lieu de vie (settings) pour les jeunes, au même titre que l'école ou les centres de loisirs. Cette stratégie implique une collaboration forte entre le monde de la santé et celui du sport dont en particulier les fédérations. Afin de thématiser les dangers et autres risques liés aux dépendances et de les réduire autant que possible, les dirigeants de *LaOla* ont conclu un partenariat avec cinq fédérations sportives qui sont : les

fédérations de gymnastique, basket, ski, snowboard, et football. L'évaluation ne prend en compte, en l'état, que ces cinq fédérations.

1.2 Objet de l'évaluation

L'évaluation fait partie des principes directeurs de l'OFSP. Dans le cadre de ce programme novateur, il a été décidé de procéder à une évaluation intermédiaire, de sorte à apporter des informations permettant s'il y a lieu, d'améliorer la performance du projet en cours ; de présenter une analyse des avantages et des limites du modèle d'intervention choisi et de formuler des recommandations concernant la suite du projet. Cette évaluation intermédiaire a suivi les projets naissants, ce qui explique qu'à ce stade il n'a pas été possible, alors que les projets n'étaient pas encore en place et les moniteurs pas formés, d'évaluer l'hypothèse d'intervention de *LaOla* et de déterminer :

- Dans quelle mesure les moniteurs des clubs sportifs sont des vecteurs adéquats de la prévention primaire et secondaire des phénomènes de dépendance chez les jeunes ?
- Quelle est la pertinence, l'adéquation et l'impact de la stratégie adoptée ?

C'est pourquoi les différents partenaires du programme ont décidé qu'une évaluation intermédiaire devait mettre l'accent jusqu'en mai 2002, sur la mise en œuvre des processus relatifs à la manière dont les différents éléments du programme se sont mis en place et offrir un point de la situation. Ce sont ces éléments qui font l'objet du rapport présenté.

Cette évaluation intermédiaire met ainsi l'accent sur la perception que les différents acteurs ont des conditions de mise en œuvre, dont en particulier ; le sens et les objectifs du programme ; le rôle de chacun des partenaires ; la coordination des acteurs et le mode de définition du projet. Elle tend également à déterminer l'état d'avancement du projet, sa visibilité et à analyser le système de pilotage retenu. Ces différents points s'articulent autour des questions suivantes :

- Quel est le cadre de référence des acteurs du programme ?
- Quelle est la perception que les partenaires ont du programme et de sa cohérence ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ? Ont-ils été définis selon les besoins ?
- Existe-t-il une adhésion autour de l'hypothèse d'intervention ?
- Les rôles des différents acteurs impliqués sont-ils clairement perçus ?
- Comment fonctionne la coordination à l'intérieur du projet ?
- Le système de financement choisi est-il pertinent pour l'atteinte des objectifs ?

- Quelle est la visibilité du programme ?
- Qu'est-ce qui a été mis en place, quel est le suivi du programme ?

1.3 Méthode

L'équipe d'évaluation est formée par une sociologue spécialisée en question du sport et d'une politologue spécialisée en administration publique. Dans le cadre de cette évaluation intermédiaire, l'ensemble de l'information a été recueillie et traitée sur la base de méthodes qualitatives : entretiens semi-directifs, analyse de documents, études de cas et observation participante. Seize entretiens semi-directifs ont été menés auprès des partenaires principaux à savoir OFSP, OFSPO (acteurs public) et Swiss Olympic (acteur privé) ainsi qu'auprès des responsables des cinq fédérations impliquées. La documentation et les informations recueillies au cours des entretiens ont été analysées sur la base de grilles pré-établies. Deux études de cas des fédérations de gymnastique et de snowboard ont été réalisées, pour mettre en évidence les facteurs bloquant ou favorisant la réalisation d'actions *LaOla*. Les séances de coordination entre les 3 partenaires principaux et les séances de travail entre Swiss Olympic et les fédérations ont été systématiquement suivies et le contenu de leur discussion analysé.

2. ENSEIGNEMENTS

Des différentes analyses, il découle les enseignements suivants :

- L'ensemble des partenaires rencontrés s'accordent à relever la richesse du programme qui permet de faire interagir deux mondes : la santé et le sport.
- Le besoin de sensibiliser les jeunes aux problèmes de dépendances est reconnu. Le rôle et la place accordées à *LaOla* pour atteindre cet objectif diffèrent selon les partenaires. Ceux issus du milieu sportif ont tendance à utiliser le programme afin de donner une image positive du sport, alors que les partenaires issus du domaine de la santé utilisent le sport comme vecteur, précisément pour son image positive.
- Le domaine sportif est constitué d'acteurs publics et privés. Des contradictions en découlent, en particulier dans la relation avec les sponsors. Aucune politique commune vis-à-vis du sponsoring n'existe.
- Chaque fédération est liée à Swiss Olympic par des contrats, malgré des différences de taille, de structure ou de problèmes à résoudre, elles s'engagent à atteindre des objectifs

très similaires. En menant leurs actions les fédérations ont adapté ces objectifs, afin d'y intégrer leurs besoins spécifiques.

- Les objectifs très généraux de Swiss Olympic et de l'OFSPPO sont en grande partie atteints. Ce n'est pas le cas des objectifs des fédérations. Si l'on se réfère aux termes des contrats, ils stipulent pour la plupart qu'à l'issue des 3 ans, le 90 % des clubs connaîtront le programme et le 60 % des associations régionales participeront activement par des actions propres. Seul un club a mené une action la 1^{ère} année et quelques-uns la seconde année.
- Les partenaires interrogés adhèrent à l'hypothèse d'intervention de *LaOla*, qui postule que les moniteurs sont des vecteurs adéquats de la prévention des dépendances auprès des jeunes membres de clubs sportifs. Cette hypothèse convient mieux aux fédérations où le moniteur joue un rôle clé qu'aux autres. Le fait que les moniteurs soient des bénévoles et non des professionnels, auxquels on demande de faire de la prévention et de se former pour le faire, complique la démarche.
- La restructuration de Jeunesse + Sport a semble-t-il gêné le bon déroulement du volet formation du programme. Celle-ci s'est transformée en sensibilisation. Une heure et demie de cours théorique sur *LaOla* est donnée lors d'une semaine de camp, selon le bon vouloir du chef de cours.
- Il n'y a actuellement aucune base de données permettant d'accéder aux personnes formées et par-là de vérifier réellement l'hypothèse d'intervention.
- Le programme connaît une structure verticale qui a été calquée sur la structure verticale du sport en Suisse. Elle part de l'OFSPPO et de Swiss Olympic pour arriver aux jeunes en passant par les fédérations et les clubs. Cette structure qui s'appuie sur une variété de relais entraîne une perte d'information ainsi que des difficultés de coordination. Aucun projet ou stratégie d'action définis en commun n'ont pu être mis en évidence par l'évaluation. Ceci pose la question de la coordination et de la cohérence du tout. La structure verticale engendre également une connaissance limitée que chacun des partenaires et intervenants a du rôle des autres. Il existe en l'état peu de rapprochements transversaux et de collaboration avec les projets de prévention parallèles.
- A l'intérieur de la structure existante, l'information circule de haut en bas, sans qu'il n'y ait beaucoup de retour d'information. On ne sait par exemple pas toujours si un club a mené ou pas une action.

- Si le système de financement choisi satisfait tous les partenaires, les responsables des fédérations regrettent la modicité de la somme qui leur est mise à disposition chaque année. Elle ne leur permet pas de développer les projets souhaités.
- *LaOla* est un programme de prévention peu visible et peu médiatisé. Il est peu connu du grand public et du public volatile des clubs. Les personnes qui sont touchées par le programme, sont bien souvent celles déjà sensibilisées.
- La taille des fédérations, les ressources financières et humaines à disposition et la motivation des partenaires influent sur la qualité des projets.
- Les caractéristiques des projets à mener par les fédérations ou les clubs dans le domaine de la prévention au nom de *LaOla* n'ont pas été définies préalablement par les partenaires principaux. Les projets mis en place jusqu'à ce jour sont de qualité inégale et ne durent le plus souvent que l'espace d'une manifestation. Ils sont par contre concrets (distribution de t-shirts, bars sans alcool) et font que *LaOla* ne se contente pas d'être un programme de prévention médiatique. La plupart de ces actions ne sont cependant pas réellement générées par le programme, elles ne font que se greffer sur d'autres manifestations.
- L'impact des projets est peu connu des responsables des fédérations et des autres partenaires. Les actions sont pourtant renouvelées.
- Le programme a suscité un intérêt et de la motivation parmi les nombreux acteurs, qui tous s'accordent à relever qu'une période de trois ans pour atteindre les objectifs fixés est un cadre temporel beaucoup trop court.

3. **RECOMMANDATIONS**

Propositions

Partenaires concernés

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| 1. Renforcer l'identité de <i>LaOla</i> : <ul style="list-style-type: none">▪ définir des critères qui expliquent ce qu'est une action <i>LaOla</i>▪ s'assurer du respect de ces critères dans le choix des projets relevant du programme | OFSP, OFSPO et Swiss Olympic |
| 2. S'assurer de l'atteinte des objectifs : <ul style="list-style-type: none">▪ définir clairement le cadre et les limites du projet en collaboration avec les partenaires▪ rappeler les objectifs, fixer des cibles et contrôler leur atteinte et par-là, renforcer la fonction de pilotage du projet | OFSP, OFSPO et Swiss Olympic |
| 3. Définir une réelle politique de formation | OFSPO |
| 4. Se doter d'une base de données permettant de suivre les personnes formées et l'évolution des actions <i>LaOla</i> | OFSPO |
| 5. S'assurer de la participation des clubs du programme | Les fédérations |
| 6. Renforcer la coordination verticale et horizontale à l'intérieur du projet et avec les programmes parallèles | Tous les partenaires impliqués |
| 7. Renforcer les communication interne et les flux d'information | Tous les partenaires impliqués |
| 8. Mettre en œuvre une politique claire et active d'information et de communication déclinées selon les publics cibles | OFSP, OFSPO et Swiss Olympic |